



Testament USA beau-père

Par JenG

Bonjour,

Le mari de ma mère (mon beau-père) est décédé et me lègue 50 000 dollars. Ils sont tous deux américains résidents américains. Je suis française résidente française.

Quels sont mes obligations et que dois-je payer en droit de succession? (je ne vois aucune mention des enfants d'un premier lit).